

Communiqué de la FFVL

Le 30 avril 2020

Après le discours, du premier ministre de mardi dernier, un <u>communiqué</u> de notre ministre de tutelle vient ce matin d'officialiser et de préciser la possibilité de reprise des « activités de plein air » individuelles dès le 11 mai dans le respect des règles sanitaires : distanciation et espaces autorisés, conformité et adaptation à la carte des départements évolutive (voir ici), sur des sites dans un rayon de 100 km.

C'est un début de déconfinement qui sera apprécié par nombre de nos pratiquants.

La limitation à des groupes de 10 personnes ouvre la porte à la reprise de l'enseignement et à des activités de clubs, à une reprise encadrée et donc apaisée.

De premières incertitudes sont donc levées, d'autres demeurent et vont encore faire l'objet de discussions.

Il reste aussi à prolonger nos efforts de conviction pour que le réalisme de nos préconisations permette de lever les derniers freins à une reprise de toutes nos activités antérieures, bien sûr avec de nouvelles règles liées à l'épidémie et à la préservation de la santé de tous : la question d'un accès dynamique à la mer, celle de la pratique du biplace par exemple.

Ces efforts de conviction doivent aussi se faire en direction des gestionnaires des espaces de pratique à tous les niveaux et des collectivités locales. Nous les menons avec d'autres fédérations et avec nos professionnels : un protocole commun avec le syndicat des moniteurs de vol libre est en cours de rédaction.

Donc encore pas mal de travail en perspective pour nos bénévoles à tous les niveaux, pour nos équipes techniques et administratives, mais notre motivation est, comme toujours, bien présente pour trouver des solutions, les faire avancer. Certaines sont déjà en voie de réalisation :

- nous venons de passer la commande de masques certifiés qui feront partie de la mallette pédagogique des écoles et clubs écoles de notre réseau ;
- nous invitons nos clubs à réfléchir et à participer à un <u>concours vidéo</u> pour une reprise prudente ;
- le comité d'organisation de la Coupe Icare nous communique <u>les informations</u> <u>suivantes</u>.

Les négociations entre le ministère et la fédération se poursuivent, d'autres doivent avoir lieu entre les comités départementaux et les directions départementales jeunesse et sports. Nous continuerons à vous tenir au courant le plus rapidement possible.

Nous souhaitons tous que cette reprise soit durable et progresse : notre travail fédéral prend, plus que jamais, tout son sens.

Pour le Bureau directeur, Véronique Gensac, présidente de la FFVL

N/Réf.: VG20010-communiqué-30042020.doc